

Affaire suivie par :  
Sabine BANC  
Direction de la Santé Publique  
Service Environnement Santé  
ars-dt26-environnement-sante@ars.sante.fr  
Réf : 2018 – ~~751~~

Valence, le 22 NOV. 2018

Mesdames et Messieurs les Maires,

P.J. : Affiche et brochure

Objet : Campagne 2018/2019 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Mesdames et Messieurs les Maires,

Avec une centaine de décès en France chaque année et environ 4000 intoxications, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France.

En 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes, sur les 154 épisodes d'intoxications au CO rapportés au système de surveillance, 129 ont été inclus, dont 4 suicides. Ces épisodes ont impliqué 511 personnes dont 297 cas d'intoxication au CO après enquête médicale. Cinq décès ont été déclarés en 2017.

Ces intoxications surviennent principalement durant la période de chauffage et sont le plus souvent liées :

- à un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, cuisinière...);
- à un mauvais entretien des conduits d'évacuation des fumées ;
- à un manque de ventilation ou à l'obstruction des grilles d'aération ;
- à l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint ;
- à l'utilisation, à l'intérieur de locaux, de groupes électrogènes, de braséro, de barbecue, ou d'outils à moteur thermique (cireuse, ponçeuse, tronçonneuse...)

**L'information de la population est essentielle pour éviter ces intoxications.**

Pour cette raison, il m'apparaît utile de vous transmettre un exemplaire d'une brochure et d'une affiche de prévention pour que vous puissiez les diffuser.

Les brochures et les affiches sont disponibles gratuitement auprès de Santé Publique France (à télécharger ou commander).

[http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante\\_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp)

Je vous remercie par avance de votre concours et de votre implication dans cette action au niveau local. Mes services restent à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire que vous jugeriez utile d'obtenir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur général et par délégation,

Pour le Directeur Général et par délégation:  
La Directrice Départementale de la Drôme